

## Service Démocratie de proximité

### Compte-rendu réunion d'information pour les riverains de la rue Stalingrad et des rues attenantes

Vendredi 24 mars 2023 à 19h00

#### Intervenants :

- ✓ **Monsieur Xavier HAQUIN**, Maire d'Ermont, Conseiller Départemental du Val d'Oise
- ✓ **Monsieur Benoît BLANCHARD**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué à l'Attractivité du Territoire et au Cadre de Vie
- ✓ **Monsieur Youcef KHINACHE**, Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à l'espace public
- ✓ **Monsieur Léo-Steve GOUDNU**, chef de service voirie, mobilité, propreté

La réunion d'information débute à 19h00.

**Monsieur le Maire** introduit la réunion en rappelant la démarche de concertation et d'information qui a été engagée concernant le plan de circulation et de stationnement ; par ailleurs il ajoute que dans ce cadre, la municipalité a notamment rencontré les commerçants du centre-ville et qu'au titre de la concertation, certaines propositions sont déjà intégrées dans ce qui sera présenté ce soir.

**Monsieur le Maire** expose ensuite les raisons qui ont motivé l'étude et la révision du plan de circulation et de stationnement :

#### ➡ *Territoire communal surchargé par la circulation de transit :*

**Monsieur le Maire** rappelle tout d'abord que le territoire communal est surchargé, particulièrement aux heures de pointe, par des véhicules qui transitent par la ville pour éviter les bouchons de l'A15 et A115 : plus de la moitié des véhicules présents sur le territoire le matin et le soir ne font que traverser la ville.

**Monsieur le Maire** rappelle ensuite que le transit de ces automobilistes qui ne cherchent qu'à gagner du temps sur leur trajet représentent un danger pour la sécurité des piétons et des autres usagers de la route sur la ville car ils roulent vite. Par ailleurs, cette circulation de transit représente une pollution supplémentaire pour les Ermontois.

#### ➡ *Changement des habitudes de déplacement :*

Ensuite **Monsieur le Maire** rappelle qu'il émerge depuis quelques années un engouement de plus en plus fort de la population pour le développement des circulations douces, les modes de vie et de déplacement changent et les infrastructures doivent évoluer en parallèle. De plus en plus de personnes

souhaitent se déplacer à pied sans risques pour leur sécurité ou encore pouvoir rejoindre le centre-ville en vélo.

**Monsieur le Maire** précise en revanche être extrêmement attentif quant à la réglementation qui émerge concernant l'usage des trottinettes électriques afin de pouvoir sanctionner les comportements souvent dangereux des utilisateurs de trottinettes pour eux-mêmes et les autres (circulation sur les trottoirs, sans casque, à plusieurs sur une trottinette...).

### ➔ *La problématique du stationnement :*

**Monsieur le Maire** évoque aussi la problématique du stationnement et précise que beaucoup de places de stationnement sont prises par les commerçants. Suite au retour des questionnaires renseignés (quarante questionnaires reçus) par les commerçants du centre-ville, il est en mesure de dire qu'environ 90 voitures stationnées dans les rues du centre-ville appartiennent aux commerçants. Dans ce contexte il semble encore plus évident que proposer un stationnement sécurisé et gratuit aux commerçants permettra de libérer les places de stationnement en hyper centre.

Après l'exposé des motivations qui ont guidé la révision du plan de circulation et de stationnement, **Monsieur le Maire** souhaite rappeler la démarche dans laquelle la municipalité s'est inscrite pour porter ce projet :

- Tout d'abord en précisant que le nouveau sens de circulation a été étudié par les services communaux appuyés d'un cabinet spécialisé à l'échelle de la ville. Par conséquent, la cohérence de ce qui est proposé aujourd'hui a été vue sur la globalité du territoire communal ;
- **Monsieur le Maire** dit ensuite que le projet a été soumis et validé par les forces de secours et de sécurité ;
- Il rappelle également qu'une vraie démarche d'information et de concertation a été engagée sur ce projet en commençant par la rencontre des commerçants qui sont des acteurs importants du centre-ville. A ce titre, les élus - Monsieur le Maire ou Monsieur Blanchard et Madame De Carli - ont rencontré 97 commerçants du centre-ville pour présenter le projet et recueillir leurs besoins et suggestions. Certaines de leurs remarques et propositions, lorsqu'elles sont fondées et pertinentes, ont été prises en considération (par exemple l'avenue de l'Europe restera finalement à double sens suite à un échange avec un commerçant).
- **Monsieur le Maire** précise que le nouveau plan de circulation et de stationnement sera mis en œuvre à l'été 2023 pour une phase test d'une durée d'un an, il est donc entendu que les aménagements seront provisoires, Monsieur le Maire déclare qu'il est prêt à revenir en arrière en cas de constat d'échec.

- Dans ce cadre **Monsieur le Maire** précise que les aménagements seront réalisés à moindre frais. En complément il est précisé que l'état des voiries de la commune étant dans un état satisfaisant, les dépenses de voirie sont neutralisées pour l'année 2023.
- **Monsieur le Maire** informe par ailleurs les riverains que Monsieur Blanchard a reçu les présidents des conseils syndicaux de la rue Stalingrad et en retient des échanges intéressants, certaines propositions seront d'ailleurs intégrées au projet.
- Il ajoute que les équipes de policiers municipaux et d'ASVP ont été renforcées, notamment pour permettre la bonne mise en œuvre du nouveau plan de circulation et de stationnement.

**Monsieur le Maire** termine son introduction en rappelant que l'objectif de ce nouveau plan de circulation et de stationnement n'est pas d'ennuyer la population mais au contraire de sécuriser toutes les circulations tout en s'adaptant aux nouvelles pratiques.

**Monsieur Blanchard** rappelle le processus de concertation engagé avec les Ermontois depuis plusieurs mois sur le plan de circulation et de stationnement avec notamment de nombreuses ballades à pied et à vélo pour constater les problématiques sur l'espace public et deux réunions publiques sur ce sujet à ajouter aux réunions d'information en cours.

**Monsieur Blanchard** présente le support annexé au présent compte-rendu, à la fin de la présentation la parole est donnée aux commerçants.

**Monsieur le Maire** complète en expliquant que tout l'intérêt du nouveau plan de circulation est de faire en sorte que toutes les applications de guidage en temps réel ne conseillent plus Ermont comme itinéraire bis.

**Un riverain** demande ce que devient la contre-allée de la rue du 18 juin.

**Monsieur Blanchard** répond qu'elle reste avec le stationnement et précise que le sens de circulation sur cette dernière n'est pas encore arrêté.

**Une riveraine** demande si le plan de circulation sera mis en vigueur pour la phase test d'un an et cela malgré les oppositions.

**Monsieur le Maire** rappelle qu'il est prêt à prendre en considération toutes les propositions pertinentes qui permettraient de fluidifier et sécuriser la circulation. Il ajoute que deux raisons pourraient l'amener à revenir en arrière avant la fin de l'année test, la première s'il s'avérait que le nouveau plan de circulation se révèle très accidentogène ou alors que les commerçants puissent établir la preuve d'un décrochage de leur chiffre d'affaire.

**La riveraine** précise qu'elle n'utilise la voiture que le week-end et qu'elle sera très pénalisée par la mise en sens unique de la rue Stalingrad car cela rallongera son trajet pour rentrer chez elle.

**Une riveraine** demande si le projet de plan de circulation et de stationnement sera soumis au vote des Ermontois.

**Monsieur le Maire** répond qu'il recueille tous les avis et qu'ensuite les élus prendront une décision.

**Un riverain** estime que l'accidentologie du plan de circulation actuel n'est pas démontrée dans la présentation et s'interroge sur le fait que le rallongement des trajets des Ermontois ne provoque pas plus d'accident.

**Monsieur le Maire** répond qu'il est démontré que si moins de voitures circulent il y aura forcément moins d'accidents, il rappelle par ailleurs que les automobilistes qui sortent de l'A115 passent devant les écoles Eugène Delacroix et Victor Hugo et que cela constitue un risque supplémentaire.

**Un riverain** demande si une piste cyclable uniquement matérialisée par du marquage au sol n'est pas dangereux.

**Monsieur le Maire** rappelle que les aménagements pour la phase test d'un an doivent être réalisés à moindre coût et que le renforcement de la vidéo verbalisation dans ce cadre, permettra de sanctionner les comportements routiers dangereux.

**Une riveraine** demande si les cyclistes bénéficieront d'une piste cyclable à double sens dans la rue Stalingrad, dans ce cas Madame se pose la question de la cohérence de ce choix et pointe le danger constitué par le fait que les automobilistes vont couper la voie cyclable.

**Monsieur Blanchard** répond que les axes pour les cyclistes doivent être lisibles et que donc toutes les rues à sens unique bénéficieront de piste cyclable à double sens.

**Monsieur le Maire** dit qu'il y aura un gros travail de prévention à l'égard des cyclistes afin que la réglementation soit correctement respectée et que par ailleurs le cabinet spécialisé conseille fortement les voies cyclables à double sens.

**Une riveraine** demande si les trottinettes seront bannies de la ville.

**Monsieur le Maire** répond qu'il n'en a pas le pouvoir mais qu'en revanche il demandera à la police municipale d'être intransigeante sur le respect de la législation par les utilisateurs de trottinettes électriques (circulation sur la voie motorisée, assurance...).

**Un riverain** se demande s'il ne s'agit pas d'un projet égocentré sur Ermont en estimant que si toutes les villes faisaient un plan de circulation comme celui-ci, les automobilistes ne pourraient plus circuler. Monsieur ajoute que par ailleurs le rallongement des trajets induit par les mises en sens unique va augmenter la pollution.

**Monsieur le Maire** répond que le plan de circulation a été partagé avec les villes limitrophes qui ont toutes données un avis favorable. Il ajoute que l'objectif est aussi de faire en sorte que les gens qui

veulent venir à Ermont puissent le faire de façon plus fluide et que la diminution des bouchons engendrera une baisse de la pollution.

**Un riverain** estime que le manque d'attractivité et de fiabilité des transports en commun engendre plus de circulation individuelle et motorisée et demande si **Monsieur le Maire** peut faire pression sur la SNCF par exemple.

**Monsieur le Maire** répond qu'il le fait autant qu'il le peut.

**Un riverain** demande quel parking sera dédié au stationnement des commerçants.

**Monsieur le Maire** répond que c'est le parking Beaulieu.

**Un riverain** demande quels seront les indicateurs pris en compte pour l'évaluation du projet.

**Monsieur le Maire** donne les indicateurs : le chiffre d'affaire des commerçants, des comptages réalisés à la même période que ceux faits en 2022, l'accidentologie et que par ailleurs une adresse mail sera communiquée afin que les Ermontois puissent faire remonter les difficultés rencontrées.

**Une riveraine** demande si les personnes à mobilité réduite ont été prises en compte pour le stationnement.

**Monsieur le Maire** répond que oui, un travail a été engagé avec des personnes à mobilité réduite et les associations spécialisées sur ces questions.

**Un riverain** demande s'il est possible de mettre la rue de la République en sens unique comme la rue du 18 juin pour éviter le report de la circulation sur la rue Saint-Flaive.

**Monsieur le Maire** indique que cette proposition sera étudiée.

**Un riverain** souhaite savoir si le cabinet qui a accompagné la ville sur l'étude du plan de circulation a travaillé avec les applications de guidage en temps réel et souligne par ailleurs, la nécessité de créer un maillage des pistes cyclables avec les communes voisines.

**Monsieur le Maire** indique que la ville ne souscrira pas au paiement des applications de guidage pour qu'Ermont soit contourné en expliquant que des villes qui ont fait ce choix ont constaté que cela ne fonctionne pas sur la durée. Pour ce qui concerne le maillage de pistes cyclables du territoire, Monsieur le Maire indique qu'un travail est cours avec le Conseil départemental et la communauté d'agglomération Val Parisis.

**Un riverain** demande si la contre allée de la rue du 18 juin bénéficiera de place d'arrêt minute.

**Monsieur le Maire** répond que c'est possible en effet.

**Un riverain** indique qu'il était impératif d'agir contre les nuisances (sonores et pollution) des flux de circulation à l'instar du projet présenté. Il demande par ailleurs si les pistes cyclables seront bien sécurisées.

**Monsieur Blanchard** indique que dans le cadre d'aménagements provisoires à moindre coût pour la phase test d'un an, il s'agira essentiellement de faire du marquage au sol sans engager de gros travaux de voirie.

**Un riverain** relève la dangerosité des cyclistes qui circulent sans éclairage et sans casque.

**Monsieur Khinache** indique que les équipes de policiers municipaux et d'ASVP ont été étoffées et vont continuer à l'être notamment pour veiller à la bonne application du nouveau plan de circulation et de stationnement et pour travailler sur les comportements routiers dangereux.

**Un riverain** demande si le rallongement du temps de parcours via les applications de guidage pour éviter Ermont a été calculé.

**Monsieur Blanchard** répond que le rallongement du temps de parcours est estimé à 3 ou 4 minutes et que le cabinet spécialisé affirme que cela est suffisant pour dissuader les gens d'utiliser Ermont comme itinéraire de délestage.